

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### #Chiffre

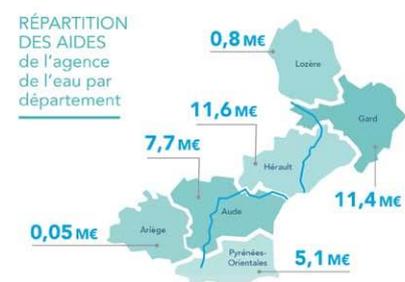
Lyon, 1<sup>er</sup> septembre 2021

## Le chiffre : 36,7 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 en Occitanie pour les projets en faveur de l'eau [Focus : la gestion des eaux de pluie]

Au 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2021, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu **195 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Occitanie. Parmi ces projets, **8** visent une meilleure gestion des eaux de pluie, en les déconnectant des réseaux d'assainissement et en désimperméabilisant les sols pour qu'elles s'infiltrent là où elles tombent.

### Les chiffres clés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 en Occitanie

- 67 % des aides (24,6 M€)** sont attribués aux opérations d'amélioration de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, portées par les collectivités, avec :
  - 14,7 M€ pour réduire les rejets de pollution domestique**, dont 5,7 M€ pour traiter les eaux usées et 9 M€ pour améliorer leur collecte, notamment par temps de pluie (4,8 M€, dont 1,2 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer),
  - 9,9 M€ pour l'eau potable**, dont 9,3 M€ pour des travaux de rénovation des infrastructures ou de sécurisation de l'alimentation, dont 3,3 M€ pour les communes en zone de revitalisation rurale.
- 12 % des aides (4,5 M€)** bénéficient aux milieux aquatiques, notamment pour renaturer les cours d'eau (2,2 M€) et pour préserver les zones humides (1,5 M€).
- 8 % des aides (2,9 M€)** vont à la gestion quantitative de la ressource, dont 2,2 M€ pour économiser l'eau, essentiellement en réduisant les fuites des réseaux d'eau potable (2,1 M€).





# 9,1 M€

C'est, sur le total de 36,7 M€, le montant d'aides attribuées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 en Occitanie **au titre du plan relance** pour des opérations dans les domaines de l'eau potable (1,4 M€), l'assainissement (6,2 M€), et la restauration des milieux aquatiques (1,5 M€).

Dans le cadre du plan France Relance, les agences de l'eau sont destinataires d'une enveloppe de 260 millions d'euros pour mobiliser les territoires. L'enjeu est que la dynamique des travaux et projets nécessaires pour l'eau potable, l'assainissement et la biodiversité reprenne. L'agence Rhône Méditerranée Corse a perçu une dotation financière de 65 millions d'euros, qui vient s'ajouter aux recettes qu'elle perçoit par ses redevances. Sur ce total, 63 millions sont destinés à l'eau potable et à l'assainissement, et le reste aux milieux et à la biodiversité.

---

## Parmi les projets aidés, des opérations remarquables

### **OCCITANIE** Aides aux collectivités pour améliorer les systèmes d'assainissement des eaux usées

Saisissant les opportunités offertes par l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021 et par le plan France Relance, six territoires d'Occitanie entreprennent des travaux de réhabilitation de leur système d'assainissement. Ces opérations permettront de limiter l'impact des effluents de ces stations d'épuration sur les milieux naturels (rivières ou lagunes).

**La commune d'Aimargues (30)** crée une nouvelle station d'épuration de 5 000 équivalent-habitants sur le site de la station actuelle ce qui permettra de traiter l'azote et le phosphore. Un ouvrage existant sera réutilisé comme bassin d'orage pour assurer une meilleure gestion des flux en temps de pluie. Dans le cadre de son appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021, l'agence de l'eau attribue une subvention de **960 956 €** pour la réalisation de ces travaux.

**La communauté de communes Terre de Camargue (30)** renforce ses réseaux d'assainissement et ses postes de refoulement sur la commune du Grau-du-Roi. Elle reçoit pour ces travaux une subvention de l'agence de l'eau de **1 358 669 €** dont 543 468 € au titre de l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021.

**La communauté d'agglomération Carcassonne Agglo (11)** va raccorder les effluents des communes de Couffoulens, Verzeille, Leuc, Cavanac, Ventenac et Pezens sur la station d'épuration de Carcassonne Saint-Jean. Les 6 stations d'épuration communales situées en zone inondable et dont certaines avaient été lourdement touchées lors des inondations d'octobre 2018 seront démolies. Pour ce projet, l'agence de l'eau octroie une aide de **1 821 207 €** dans le cadre du plan France Relance.

**La communauté d'agglomération du Grand Narbonne (11)** construit un réseau de transfert des effluents des communes d'Argeliers et de Mirepeisset vers une nouvelle station d'épuration intercommunale. Cette station sera de type boues activées. Elle comprendra également un traitement de l'azote et du phosphore ainsi qu'une désinfection UV pour protéger le champ captant situé en aval utilisé pour la production d'eau potable. L'agence de l'eau alloue une subvention de **1 855 145 €** au titre du plan France Relance.

**La communauté d'agglomération Sète Agglopol Méditerranée (34)** modernise la station d'épuration de Villeveyrac. Les travaux permettront un traitement de l'azote et du phosphore des effluents et une fiabilisation du traitement bactériologique des effluents. Dans le cadre du plan France Relance, l'agence de l'eau attribue une aide de **724 246 €**.

**La communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris (66)** réhabilite la station d'épuration de la commune de Bages. La nouvelle station permettra notamment de traiter le phosphore des effluents. L'agence de l'eau soutient l'opération par une subvention de **1 115 051 €** au titre du plan France Relance.

#### **AUDE** Restauration de la continuité écologique du Fresquel à Pezens

**Le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du bassin du Fresquel** poursuit la restauration de la continuité écologique du Fresquel. Les travaux concernent à la fois le barrage à clapets de Pezens, propriété du Syndicat et le seuil du moulin attenant, propriété privée. Le barrage à clapets sera partiellement arasé et équipé d'une vanne pour la gestion des sédiments. Les rives seront remodelées pour assurer la pérennité de l'ouvrage. Le bras historique du moulin sera réalimenté pour retrouver le fonctionnement hydraulique d'origine et le seuil sera remis en état, abaissé et équipé d'une passe à anguilles. Le projet prend en compte le maintien des prélèvements à l'amont du barrage (nombreux jardins avec puits et un prélèvement pour de l'irrigation agricole) et la conservation du droit d'eau pour le propriétaire du moulin. Pour ce projet d'1,2 M€, l'agence de l'eau octroie une subvention de **839 086 €** dans le cadre du plan France Relance.

#### **AUDE** Restauration d'une prairie alluviale de la Mosson sur la commune de Lavérune

**Montpellier Méditerranée Métropole (34)** entreprend la restauration d'une prairie alluviale de 4,7 ha en bordure de la Mosson sur le site d'une ancienne pépinière située sur la commune de Lavérune. Les travaux comprennent le reprofilage des berges de la Mosson afin de retrouver le champ d'expansion de crue naturel, la création d'un bras mort et d'une mare, la réalisation d'un sentier pédagogique. Les arbres d'intérêt et la flore protégée présents sur les berges seront conservés. L'agence de l'eau apporte une aide de **887 100 €** au titre de l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021.

#### **GARD** Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Saint-Christol-les-Alès

**La société Coudène (30)**, petite entreprise agroalimentaire familiale spécialisée dans la fabrication de plats cuisinés méridionaux à base de produits de la mer, va installer un système de prétraitement de ses effluents avant le raccordement à la station d'épuration de Saint-Christol-les-Alès. La mise en place du nouveau dispositif permettra de limiter les apports de matières organiques et de matières en suspension à l'entrée de la station d'épuration. Pour ces travaux, l'agence de l'eau attribue une aide de **605 000 €** au titre de l'appel à projets Rebond Eau Biodiversité Climat 2020-2021.

#### **HERAULT** Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école à Lunel

Suite à une étude de schéma directeur sur les potentialités de désimperméabilisation et de végétalisation de ses cours d'école, **la commune de Lunel (34)** va engager des travaux sur l'ensemble des cours des écoles maternelles et élémentaires de son territoire, soit 13 cours d'école. Ce projet permettra non seulement de déconnecter les eaux pluviales du réseau et de les infiltrer dans le sol mais aussi de réduire les îlots de chaleur, d'améliorer le bien-être des enfants avec une reconnexion à la nature, de favoriser le maintien de la biodiversité. L'opération comprend la plantation de 142 arbres d'ombrage, la création d'une noue d'infiltration des eaux, de 40 jardins de pluie et 89 puits d'infiltration. Les écoliers bénéficieront de séances pédagogiques avec l'association Label Bleu sur les thématiques de l'eau et de la biodiversité. Pour la première tranche de travaux (2021-2023) qui concerne 8 cours d'école (soit 1,4 ha), la commune de Lunel reçoit une subvention de **908 792 €**.

## FOCUS SUR LA GESTION DES EAUX DE PLUIE EN OCCITANIE

Avec l'augmentation de l'imperméabilisation des sols, de plus en plus d'eau de pluie est collectée dans les réseaux d'assainissement. Les systèmes d'assainissement débordent y compris pour des petites pluies, et sont à l'origine de pollution des milieux naturels et d'inondations.

L'agence de l'eau soutient les projets de désimperméabilisation des sols, en incitant à la déconnexion des eaux pluviales des réseaux d'assainissement, pour les infiltrer.

Ainsi, depuis le début de son 11<sup>ème</sup> programme d'intervention (2019 – 2024), l'agence de l'eau a apporté **1,9 M€ d'aides** pour **19 opérations** (études et travaux) portées par des collectivités territoriales et des aménageurs en Occitanie, dont 9 projets de travaux (1,7 M€ d'aides) qui conduisent, à la **désimperméabilisation de 3,3 hectares**.

Parmi ces 19 opérations, **16** sont aidées dans le cadre de l'appel à projets « Aménagez un coin de verdure pour la pluie », qui vise une meilleure gestion de l'eau de pluie au sein des établissements scolaires, par déconnexion de ces eaux des réseaux d'assainissement et infiltration au niveau des cours d'écoles dans des zones qui seront désimperméabilisées et en partie végétalisées. **1,7 M€ d'aides** ont ainsi été attribués à **60 établissements scolaires** : 0,2 M€ d'aides pour des études sur 44 sites et 1,5 M€ d'aides pour des travaux sur 16 sites qui contribueront à la **désimperméabilisation de 2,6 hectares de cours d'école**.

**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) | [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)**

*L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.*

### CONTACTS PRESSE

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

**Agence Plus2sens** • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)